



CCE DU 27 SEPTEMBRE 2017

Ce Comité Central d'Entreprise avait à son ordre du jour des points importants pour tous les salariés de Clemessy :

- Le bilan formation 2016 et l'avancement à fin juin 2017
- Les orientations 2018
- Une information sur les CSP (Centre de Services Partagés)

Concernant le bilan formation et son avancement à fin juin

Tous les établissements n'ont pas joué le « jeu » de la formation. En effet, le budget 2016 n'a pas été utilisé en totalité par certains d'entre eux, ce qui impacte les formations qualifiantes (techniques, efficacité personnelle...). L'UNSA regrette que le reliquat du budget formation intègre le résultat et ne soit pas mutualisé pour d'autres formations.

D'autre part, seuls 7% des stagiaires sont des femmes ce qui est inférieur au pourcentage de collaboratrices dans l'entreprise.

Même si Clemessy se targue d'avoir 76 formateurs internes, l'UNSA continue d'affirmer qu'ils ne sont pas suffisamment reconnus tant au niveau du salaire qu'au niveau parcours professionnel. D'ailleurs, lors des négociations salariales, nous avons demandé qu'une prime leur soit versée (en vigueur chez Eiffage...) et la direction a refusé !

Dans le même temps l'Entreprise est en quête de nouveaux formateurs !!!

Au vu des formations engagées à fin juin, nous émettons de sérieux doutes quant à la possibilité de finir, encore une fois, ce qui est prévu avant la fin de l'année.

Pour ces motifs, l'UNSA a émis un avis défavorable.



Concernant les orientations 2018 :

Le budget est en légère augmentation et cette année une enveloppe spécifique supplémentaire est allouée pour :

- Appliquer la charte d'engagement sécurité
- Maîtriser la loi Sapin 2 (lutte contre la corruption)
- Recruter avec plus d'efficacité (formation des managers et des RH)
- Former et habiliter les nouveaux collaborateurs du NUC (marchés IEG).

La direction a l'intention de mettre en place une « chartre des recruteurs ». Effectivement, nous l'attendons avec impatience quand on sait que l'on recrute des cuisiniers pour aller travailler dans des postes à haute tension !

Concernant les CSP (Centre de Service Partagé) :

Il existe au sein d'Eiffage des CSP. Ces structures assurent des tâches pour plusieurs sociétés qu'elles mutualisent. Les CSP peuvent être dédiés à la finance, à la RH, aux achats, au juridique...

Il y aura un CSP mulhousien à l'horizon 2020 quand Opéris sera fonctionnel. Cela aura un impact essentiellement sur la ligne RH : il y aura une partie consacrée à l'expertise paye et une partie administrative. Nous veillerons à ce que l'emploi de chaque salarié Clemessy soit préservé.

Enfin, M. Guilleminot, directeur général délégué, présent lors de cette réunion, a insisté sur 3 points essentiels :

➤ **La Sécurité :**

« Il faut travailler en amont et faire remonter les incidents. La sanction n'est pas la priorité... Pour faire respecter la sécurité, le management par la peur ne fonctionne pas !! »

➤ **Le recrutement :**

« Je souhaite fortement qu'il y ait plus de retour d'expérience des opérationnels vers la RH »

➤ **La discrimination :**

« Je serai investi, voire obtus sur toutes sortes de discriminations (sociale, religieuse, ...) ; c'est grave et interdit !! »

Nous ne pouvons que saluer ces affirmations... en espérant qu'elles ne soient pas que belles paroles...

L'UNSA CLEMESSY
27 septembre 2017

